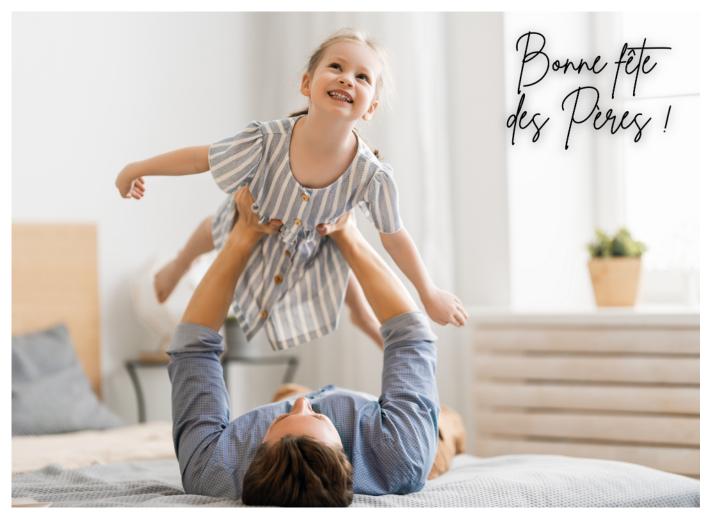


Journal municipal Mai 2024 Volume 38 No 4





Municipalité

Adresse

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) GOP 1M0

Téléphone

819 353-3450

Courriels

reception@msvalere.qc.ca stvalere@msvalere.qc.ca

Site internet

www.msvalere.qc.ca

Facebook

www.facebook.om/SaintValere

Heures d'ouverture

Lundi8 h 30 à 17 hMardi8 h 30 à 17 hMercredi8 h 30 à 17 hJeudi8 h 30 à 17 h

Vendredi Fermé Fermé de midi à 13 h

Loisirs

Annick Girouard <u>loisirs@msvalere.qc.ca</u>

Voirie

Jean Thibault voirie@msvalere.qc.ca

Bibliothèque

Ariane Cloutier 819 353-3464

biblio127@reseaubibliocglm.qc.ca

Organisation

Membres du conseil

Marcel Normand Maire
Guy Dupuis Conseiller
Nadia Hébert Conseillère
Éric Morissette Conseiller
Jacques Pépin Conseiller
Claudia Quirion Conseillère
Joséane Turgeon Conseillère

Administration

Karl Péguy Saint-Fort Directeur général et greffier-trésorier

Annick Girouard Responsable des activités

communautaires et des loisirs

Maude Leblanc Technicienne comptable
Amélia Lacroix Inspectrice en bâtiment
Isabelle Côté Adjointe administrative

Jean Thibault Responsable Ad intérim de la voirie Ariane Cloutier Responsable de la bibliothèque

Permis

amelia.lacroix@mrc-arthabaska.qc.ca 819 752-2444, poste 4291

Dates de tombées

19 janvier 20249 février 20248 mars 202412 avril 202410 mai 20247 juin 202412 juillet 20249 août 20246 septembre 202411 octobre 202

6 septembre 2024 11 octobre 2024 8 novembre 2024 6 décembre 2024

Faites parvenir vos textes à reception@msvalere.qc.ca

Autres services

 Urgence
 911
 FADOQ
 819 758-7076

 Info santé
 811
 Partenaire 12-18
 819 806-1237

 Police
 819 752-4545
 École Coeur-Immaculé
 819 353-2223

 Écocentre
 819 758-8378
 Bureau de poste
 819 353-1752

Prochain versement du compte de taxe municipal: Lundi le 8 juillet 2024

Le mot du maire



Bonjour à tous et à toutes!

Le printemps est arrivé, mais le soleil et la chaleur sont plutôt timides quand même! Cependant, pour les agriculteurs, les épandages et les semis vont bon train. Je vous souhaite une excellente saison pour ces semences mises en terre.

Pour d'autres, pelouses, fleurs et jardins sont déjà commencés. N'oubliez pas de venir chercher du compost au village ce samedi 18 mai de 9h à midi. Il y aura aussi remise de petits arbres.

Je désire saluer le retour au travail avec nous d'Annick Girouard le 10 avril dernier. Tu nous as beaucoup manqué!

Aussi, le 16 avril, j'ai eu une rencontre au Mont Arthabaska sur le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) pour les vues futures de l'agriculture qui est en constante évolution.

Plusieurs autres réunions ont eu lieu ce mois-ci:

- 2 mai, rencontre Municipalité amie des ainés (MADA) avec Catherine Aubut et le comité de la municipalité.
- 7 mai, rencontre au Victorin avec les représentants du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH),(conseillers, directeurs généraux et maires étaient présents) sur la présentation de leur offre de services et de leurs partenaires.
- 8 mai, rencontre au Complexe 905 du Collège à Arthabaska sur le Projet éolien Arthabaska. La compagnie Boralex et des représentants d'Hydro-Québec sont venus nous entretenir sur le Plan d'action 2035, vers un Québec décarbonné et prospère afin de réduire les gaz à effet de serre.

À ces 2 dernières réunions, je tiens à souligner la participation de Nadia, Guy et Jacques.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier tous ceux qui m'ont appelé, texté ou écrit sur Facebook à l'occasion de mon anniversaire le 27 avril et aussi pour les mots de sympathies reçus pour le décès de mon oncle Léo Anctil inhumé ce 10 mai. Familles Anctil et Normand vous remercient de votre délicate attention.

Je m'en voudrais d'oublier cet événement. Je désire souhaiter Bonne fête des pères à tous les papas qui ont travaillé dur et qui nous ont élevé! Merci à vous tous, santé et longue vie à vous! Merci aussi aux papas qui nous ont quitté!

Votre maire, Marcel



<u>JOUR DE FÊTE</u>

Ce jour est pour toi
Alors, je t'offre, mon papa:
Un peu de magie
Un bouquet de mercis
Un grain de folie
Un soupçon de poésie
Un instant de vie...
Sans oublier, mon papa adoré,
Des bisous par milliers!
Rachel Vermeulen

Tarifs publicité

1/4 de page 1 parution 50\$ 11 parutions 185\$ 1/2 page 1 parution 75\$ 11 parutions 260\$ 3/4 de page 1 parution 100\$ 11 parutions 365\$ 1 page entière 1 parution 130\$ 11 parutions 525\$ Carte d'affaire 1 parution 30\$ 11 parutions 110\$

Communiquez avec la réception au reception@svalere.qc.ca

Assemblées du Conseil

- Lundi le 3 juin 2024 à 19 h 30
- Lundi le 8 juillet 2024 à 19 h 30
- Lundi le 5 août 2024 à 19 h 30
- Lundi le 9 septembre 2024 à 19 h 30

Les citoyens peuvent poser leurs questions par téléphone au 819-353-3450 ou par courriel au : <u>reception@msvalere.qc.ca</u> et ce, avant 17h la journée de la séance du Conseil.

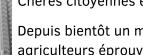
Le mensuel de Saint-Valère est publié onze fois par année par la Municipalité. Ce journal est rendu possible grâce à l'implication de plusieurs bénévoles pour la rédaction des textes autres que les articles municipaux et à la participation financière de la Caisse Desjardins des Bois-Francs.

Veuillez prendre note que :

La Municipalité de Saint-Valère se dégage de toutes responsabilités quant au contenu des pages dédiées aux organismes locaux et régionaux.



Le coin de l'info municipale



Chères citoyennes et chers citoyens de Saint-Valère.

Depuis bientôt un mois, le beau temps est à nos portes et le soleil nous sourit et nos agriculteurs éprouvent un ardent et vif plaisir de s'adonner à leur activité de prédilection en cette période printanière. Terminé la saison hivernale et place désormais aux activités ludiques, parascolaires et socio sportives. Et c'est dans cette perspective que la municipalité de Saint-Valère convie déjà toutes les citoyennes et tous les citoyens et enfants du village a prendre part à sa traditionnelle journée fête des voisins qui se tiendra le 15 juin 2024 de 13 heures à 18h30 à côté du

terrain se trouvant près du pavillon intergénérationnel. À cette occasion, entre autres des activités socioculturelles et sportives, notamment des jeux de kermesse, des jeux de fer de soccer, de Badminton, la FADOQ de Saint-Valère procèdera à l'inauguration de son terrain de jeux de Palets. Et à 18h heures, un souper au hot dog sera partagé avec tous les participants tout en se faisant accompagner par un chansonnier très connu de la place.

De plus, nombreuses sont les personnalités publiques et politiques qui prendront part à cette activité, notamment les élus municipaux, le député fédéral, M. Alain Rayes, ainsi que le député provincial M. Éric Lefebvre. La sûreté du Québec en la personne du Capitaine Côté, accompagné de son équipe du programme |Relais ainsi que les pompiers de la régie intermunicipale d'incendie de Bulstrode payeront de leur présence à cette activité.

Ainsi, nous souhaitons grandement que vous preniez part à cette activité en nous offrant votre présence et votre temps lors de cet événement. La municipalité de Saint-Valère serait très fière de pouvoir vous compter parmi nous.

Toutefois, il n'est guère superflu de rappeler à vous tous que le samedi 18 mai prochain aura lieu la journée du compost de 9h à midi. Plus de 400 arbustes sollicités et obtenus du bureau du député Éric Lefebvre entre autres seront mis à votre disposition.

Par ailleurs, nous tenons à vous informer que la première réunion du nouveau comité devant travailler sur une nouvelle politique de MADA (Municipalité amie des Aines) a eu lieu récemment avec la présence de la responsable de ce projet au niveau de la MRC d'Arthabaska.

Permettez-moi de mettre l'emphase sur ce grand projet du conseil municipal visant la refonte de notre Plan d'Urbanisme et des Règlements de Zonage, de Lotissement, et de construction qui sont dates de 1989. Conformément aux prescrits des articles 109.1, 109.3 et surtout 109.4 de la loi sur l'Aménagement et de l'Urbanisme (LAU), vous êtes grandement conviés à prendre part à cette Assemblée publique de Consultation qui se tiendra le mercredi 22 mai à 18h30 à la salle municipale. Les projets de règlements et le plan d'urbanisme sont tous disponibles au bureau municipal soit pour consultation soit pour obtention d'une copie. Il y va de votre avenir.

Nous avions également durant cette même période soumis la version finale du projet relatif à la subvention reçue du gouvernement fédéral via Service Canada pour l'insonorisation de notre salle municipale et qui nous a permis désormais de mettre en direct nos séances du conseil. La version finale pour donner suite à nos échanges avec la MTQ a été soumise et nous sommes dans l'expectative de la réception de la subvention dans une courte période. Et enfin, en plus de la demande de subvention des grands travaux réalisés à travers la programmation #4 de la TECQ, nous travaillons présentement sur les dossiers de préparation en vue d'un appel d'offre publique pour l'asphaltage du rang la coupe à la limite de Saint-Rosaire et du rang 10 et de la réfection et la construction de la route Hébert telle que conçue au niveau

Le coin de l'info municipale

du Programme triennal des Immobilisations (PTI) adopté par le conseil municipal le 20 décembre dernier.

Au reste, en date du 6 mai dernier, conformément au calendrier adopté en novembre dernier, le conseil municipal a tenu sa séance ordinaire du mois de mai au cours de laquelle nombreuses sont les résolutions qui ont été adoptées et laquelle séance I a été diffusée sur la page YouTube et Facebook de la municipalité. Désormais, les Valériennes et Valériens ont la possibilité de se rendre sur notre site internet www.msvalere.qc.ca et de cliquer en haut et adroite soit sur les icônes YouTube et Facebook et cela leur renvoie directement sur nos e pages mentionnées. Nous continuons à rendre beaucoup plus facile l'accès à nos deux plateformes.

Dans le cadre des nouvelles orientations de la bibliothèque, une grande rencontre se tiendra le 21 mai 2024 avec la direction du réseau biblio des Trois-Rivières de concert avec les élus municipaux de Saint-Valère.

Enfin, ci-dessous, un récapitulatif des résolutions adoptées par le conseil municipal lors de la tenue de la séance ordinaire du 6 mai 2024. À noter que toutes ces résolutions sont déjà publiées et disponibles sur notre site internet www.msvalere.gc.ca.

- 2024-05-175 informant l'inauguration du jeu de palet par la FADOQ le 15 juin prochain de 13h à 18h30.
- 2024-05-177 nommant Madame Ariane Cloutier, comme nouvelle Coordonnatrice de la bibliothèque municipale de Saint-Valère effective le 29 avril 2024.
- 2024-05-178 autorisant l'extension de la période du responsable attitré de la voirie municipale au 21 août 2024.
- 2024-05-179 nommant Madame Annick Girouard Coordonnatrice des Activités communautaires et des Loisirs.
- 2024-05-180 nommant les membres du nouveau comité local devant définir la nouvelle politique de MADA de Saint-Valère composée de Claudia Quirion, Karl Peguy Saint-Fort, Annick Girouard, Anne Cloutier, Gaston Vigneault, Rita Larochelle et Monique Hébert.
- 2024-05-181 autorisant l'organisation de la fête des voisins le 15 juin 2024 de 13 h à 18h30.
- 2024-05-182 nommant les animatrices de Camp de Jour. Édition 2024
- 2024-05-183 nommant les éducatrices du Camp de jour. Édition 2024
- 2024-05-184 autorisant la soumission du rapport final du Programme Nouveaux Horizons.
- 2024-05-185 autorisant le paiement des frais de 155\$ à Mathias Corriveau pour les 10 heures fournies à la bibliothèque pour la période allant du 19 au 23 avril 2024.
- 2024-05-186 le rapport mensuel de l'inspectrice municipale.
- 2024-05-187 des mesures réduisant les risques pour la santé et la sécurité publique Réf. Dossier des chiens de Vanessa Houle.
- 2024-05-188 autorisant le renouvellement de permis de chenille de monsieur Éric Croteau.
- 2024-05-189 autorisant le renouvellement de permis de chenille de madame Annie Ramsay.
- 2024-05-190 autorisant le renouvellement de permis de chenille de madame Noëlline Daraîche.
- 2024-05-191 autorisant l'adoption du premier projet de Règlement du Plan d'urbanisme 005-2024.
- 2024-05-192 autorisant l'adoption du premier projet de Règlement de Zonage 006-2024.
- 2024-05-193 autorisant l'adoption du premier projet de Règlement de Lotissement 007-2024.
- 2024-05-194 autorisant l'adoption du premier projet de Règlement de construction 008-2024
- 2024-05-197 modifiant la programmation # 4 de la subvention de la TECQ.
- 2024-05-198 acceptant la soumission de Pelouse Expert pour l'entretien des Pelouses.
- 2024-05-200 attribuant le contrat pour la fourniture de diesel et d'huiles à Harnois Énergie.

Le coin de l'info municipale

- 2024-05-201 attribuant le contrat pour achat de pierres à Carrières PCM.
- 2024-05-202 autorisant la direction générale à préparer une soumission pour appel d'offres publiques pour l'asphaltage du rang la coupe.
- 2024-05-203 autorisant la direction générale à préparer une soumission pour appel d'offres publiques pour la réparation et la réfection de la route Hébert.
- 2024-05-204 autorisant le paiement de la quotte part au service d'intervention d'urgence civile du Québec (SIUCQ).
- 2024-05-205 autorisant la direction générale a sollicité auprès de la direction régionale de Sécurité civile du centre du Québec une assistance pour la mise à jour du plan d'urgence de la municipalité.
- 2024-05-206 autorisant la direction générale à solliciter auprès de la direction régionale du MTQ et du MAMH du centre du Québec une formation en signalisation routière pour le compte des employés de la voirie municipale.
- 2024-05-207 la clôture de la séance à 22h20.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter au nom du personnel de la municipalité et en mon nom propre bonne fête à nos valeureux et infatigables papas de la municipalité.

Nous travaillons pour vous et n'hésitez pas à nous contacter ou de nous écrire si besoin en est. Et nous nous ferons un plaisir d'en assurer le prompt suivi.

Karl Péguy Saint-Fort, votre Directeur général.



Madame Annick Girouard, Coordonnatrice des Activités de Loisirs et de vie communautaire



Madame Girouard, est une habituée de l'organisation. Depuis janvier 2022, madame Girouard a intégré le monde municipal et a tour à tour travaillé comme adjointe administrative, tantôt comme trésorière et aussi comme responsable des loisirs à temps partiel. Quand survient malheureusement des départs spontanés et non souhaitables des fonctionnaires principaux de la municipalité, madame Girouard, par résolution du conseil municipal a assuré à deux reprises dans le passé et ce à très court terme, l'intérim jusqu'à ce qu'un nouveau fonctionnaire principal en la personne d'un directeur général et greffier-trésorier soit comblé. Dynamique, ponctuelle, proactive et épris d'un esprit d'ouverture et de savoir-faire, madame Girouard, après un long temps de pause pour congé de maladie et dans le cadre de la réorganisation de la

structure organisationnelle de la municipalité a été nommée Coordonnatrice des Activités communautaires et de Loisirs par résolution du conseil municipal # 2024-05-179 adoptée en séance ordinaire du 6 mai 2024. Et a déjà la lourde responsabilité de l'organisation du camp de jour et de la fête des voisins Édition 2024. Une fois de plus, nous souhaitons du succès continu à notre chère collaboratrice, Annick Girouard et tout en lui assurant de notre support continu et celle de toute l'équipe administrative.



Briller par son audace

2. rue du Parc, Saint-Valère (Québec) GOP 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE AVIS PUBLIC-CONSULTATION PUBLIQUE

EST, par le présent avis, donné par le soussigné Karl Péguy Saint-Fort, Directeur général et greffiertrésorier de la Municipalité de Saint-Valère;

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valère lors d'une séance ordinaire publique en présentiel, tenue le lundi 06 mai 2024 à 19 h 30 à la salle municipale du conseil située au 2 rue du Parc a adopté les projets de règlements suivants :

- Projet de règlement # 05-2024 remplaçant le plan d'urbanisme # 119-89
- Projet de règlement # 06-2024 remplaçant le règlement de zonage # 120-89
- Projet de règlement # 07-2024 remplaçant le règlement de lotissement # 121-88
- Projet de règlement # 08-2024 remplaçant le règlement de construction # 122-89

Et un avis de motion a été déposé par la conseillère Claudia Quirion en ce qui a trait au Projet de règlement # 09-2024 remplaçant le règlement sur les permis et certificats # 123-89 et qui sera adopté à une prochaine séance.

 Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lesdits projets de règlement sont soumis à la population pour consultation.

À cette fin, une assemblée publique de consultation aura lieu le 22 mai 2024, de 18h30 à 20h00 au bureau municipal situé au 2 rue du Parc, Municipalité de Saint-Valère.

Au cours de cette assemblée, le maire et la firme mandatée pour la rédaction du plan d'urbanisme et des règlements expliqueront les projets de règlement et les conséquences de leur adoption et entrée en vigueur. De plus, ils entendront les commentaires et les interrogations des personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

 Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 2 rue du Parc, Municipalité de Saint-Valère durant les heures d'ouverture régulières ainsi que sur le site Internet de la municipalité au lien suivant : www.msvalere.qc.ca

Tél.: 819 353-3450 www.msvalere.gc.ca Téléc.: 819 353-3459 stvalere@msvalere.qc.ca







Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) GOP 1M0

Résumé du plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme est un document de planification encadrant l'aménagement et le développement du territoire de la Municipalité de Saint-Valère. Ce document présente un portrait du territoire en annexe, la vision d'aménagement et de développement, les orientations et les objectifs qui en découlent, les affectations du sol ainsi qu'un plan d'action en vue de mettre en œuvre le plan d'urbanisme.

UNE VISION D'AMÉNAGEMENT

La vision d'aménagement et de développement du plan d'urbanisme identifie l'objectif vers lequel doit tendre la Municipalité à travers sa démarche de développement qu'elle entreprendra pour les prochaines années :

« Présentant une localisation avantageuse, la municipalité de Saint-Valère accueille de nouveaux résidents qui profitent d'un noyau villageois attrayant et d'un territoire agricole dynamique où des activités récréotouristiques et agrotouristiques sont offertes aux citoyens ainsi qu'à l'ensemble de la région. »

LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS DU PLAN D'URBANISME

En accord avec l'énoncé de vision, les orientations et les objectifs d'aménagement serviront de guide pour les quinze prochaines années, et ce, pour l'ensemble du territoire de la municipalité. Trois orientations accompagnées au total de onze (11) objectifs d'aménagement et de développement ont été formulés. Chacun de ces objectifs est par la suite déclinés en une série d'actions et de cibles présentées dans le plan d'action qui accompagne le plan d'urbanisme.

Orientation 1.

Permettre le développement du périmètre urbain pour accueillir de nouveaux résidents et développer l'offre en services, commerces et espaces verts afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population

- Permettre le développement et la densification du noyau villageois afin d'assurer sa vitalité
- Favoriser la présence de commerces de proximité et de services à la population
- Améliorer la desserte en parcs et espaces verts, afin de répondre aux besoins d'une clientèle variée

Orientation 2

Poursuivre l'amélioration des aménagements du noyau villageois par une mise en valeur du patrimoine et des milieux naturels ainsi qu'une bonification de la mobilité

- S'assurer d'une vocation vivante et d'un bon état des bâtiments ayant un intérêt patrimonial
- Favoriser le verdissement des espaces de stationnement qui génèrent des effets d'îlots de chaleur urbains
- Mettre en valeur et donner accès aux milieux naturels à proximité du noyau villageois
- Améliorer la mobilité active et collective sur le territoire municipal, en particulier pour les groupes vulnérables

Tél.: 819 353-3450 www.msvalere.gc.ca Téléc.: 819 353-3459 styalere@msyalere.gc.ca VICTORIAVILLE et sa région





Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) GOP 1M0

Orientation 3.

Protéger l'agriculture et mettre en valeur le territoire agricole au niveau de ses potentiels paysagers, agrotouristiques et récréotouristiques

- Assurer la protection du territoire et des activités agricoles y compris les espaces forestiers
- Soutenir l'émergence des entreprises agrotouristiques
- Faire connaître le territoire agricole par la mise en valeur de ses attraits paysagers, agrotouristiques et récréotouristiques, tout en préservant la cohabitation avec les activités agricoles
- Améliorer la qualité de l'environnement en zone agricole

LES AFFECTATIONS

Les affectations visent à définir la vocation et la fonction dominante des différents secteurs présents sur le territoire de la Municipalité. Leur répartition est effectuée conformément aux intentions du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Arthabaska et de façon à répondre à la vision, aux orientations et aux objectifs d'aménagement du plan d'urbanisme. Le territoire de la Municipalité se divise en cinq (5) affectations différentes :

- Agricole
- Résidentielle rurale
- Rurale sans morcellement
- Corridor public
- Urbaine

LE CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE

Le plan d'urbanisme présente un concept d'organisation spatiale qui localise sur le territoire les actions et les interventions proposées dans le plan d'action à l'échelle de l'ensemble de la Municipalité ainsi qu'à l'échelle du périmètre urbain.

LES CONTRAINTES ET LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT

Le plan d'urbanisme présente les composantes naturelles et les contraintes anthropiques qui sont identifiées dans le schéma et qui s'appliquent au territoire de la Municipalité. Il présente également les territoires d'intérêt culturel, patrimonial, touristique, récréatif et écologique à l'échelle régionale et locale.

LE PLAN D'ACTION ET LES CIBLES

Le plan d'urbanisme se termine avec un plan d'action proposant une stratégie de mise en œuvre. Celui-ci comprend une série d'actions et de cibles à entreprendre en matière d'aménagement et de développement du territoire dans le but de mettre en œuvre les trois (3) orientations du plan d'urbanisme.

Donné à Municipalité de Saint-Valère, le 07 mai 2024

Karl Péguy Saint-Fort

Directeur général, greffier et trésorier

Tél.: 819 353-3450

Signé. pro

Téléc.: 819 353-3459

www.msvalere.qc.ca stvalere@msvalere.qc.ca







Le coin de la bibliothèque

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) GOP 1M0

Heures d'ouverture de la bibliothèque : Les lundis et mardis De 13 h et 16 h et de 18 h 30 et 20 h 30





Nouvelle responsable de la bibliothèque

La direction générale de la municipalité a le plaisir de vous informer qu'après un si long processus de recrutement conduit de concert avec le réseau biblio CQLM des Trois-Rivières, une nouvelle coordonnatrice de la bibliothèque a rejoint l'équipe de la municipalité depuis le lundi 29 avril dernier. Il s'agit de Madame Ariane Cloutier qui a une expérience très pertinente dans le monde bibliothécaire au niveau de la région du centre du Québec. À cet égard, elle remplace à ce poste la dynamique et dévouée Marlène Chouinard. Nous saisissons une fois de plus de l'occasion pour remercier cette dernière pour avoir marqué de ses empreintes indélébiles son passage et l'essor de la bibliothèque municipale de Saint-Valère ainsi que de son savoir-faire et de ses dévouements manifestés tout au long de cette longue période de sa vie qu'elle a consacrée à notre bibliothèque municipale. Bons travail et succès à toi Ariane!









Hommage à Marlène Chouinard

J'avais envie aujourd'hui de rendre hommage à Marlène Chouinard pour toutes ses années à avoir contribué à l'essor de notre précieuse bibliothèque.

Au début comme bénévole et par la suite, comme responsable, tâche qu'elle a accomplie avec brio.

L'ayant côtoyée à titre de bénévole de la bibliothèque pendant presque 2 ans, j'ai pu constater qu'elle avait à cœur de plaire aux nombreux usagers en choisissant les achats de livres judicieusement.

Étant elle-même une grande lectrice, j'avais l'impression qu'elle les avait tous lus et donc avait la capacité de conseiller merveilleusement bien les gens sur les livres qui pourraient les intéresser. Ce que personnellement je n'aurais su faire.

La lecture chez les jeunes était aussi importante pour elle et c'est pourquoi elle organisait des visites de la bibliothèque avec les classes de l'école, ce qui n'est pas une mince tâche. Gérer l'arrivée de plus de 20 élèves dans un court laps de temps et s'assurer pour eux aussi un accès à des nouveautés. Ça aussi, elle savait faire.

Alors, par cette petite lettre, je tenais à lui dire un grand merci pour ses années de service et lui signifier mon appréciation personnelle et je suis sûre, l'appréciation de tous les citoyens de St-Valère.

Que du bon pour elle dans les temps à venir.

Nancy Meigs

L'Histoire selon Hugo



Nous faisons un saut dans le temps afin de survoler un traité de paix qui fera trembler les Britanniques. La grande paix de 1701. Signé à Montréal, le 4 août, d'une complexité inimaginable, les 5 nations Iroquoises auxquelles nous sommes en guerre depuis près d'un siècle, sera chose du passé. Depuis la toute première colonie à passer l'hiver en Amérique grâce aux Innus et Hurons, les alliances ont amenés de puissantes rivalités avec les Hollandais, Britanniques et Iroquois du lac Champlain. Loin d'être de simples escarmouches, ces rivalités étaient un véritable potentiel de l'effacement de l'Amérique française.

Ce traité de paix, même si le gouverneur Louis-Hector de Callière en est le signataire, avec les Chefs autochtones, est un des legs du gouverneur Frontenac et Kondiaronk, dit le 'rat' Huron respecté et réputé être un stratège politique redoutable, qui aura passé des années à travailler aux quatre coins de l'Amérique du Nord pour y négocier les termes.

Après toutes les tentatives et expéditions guerrières récurrentes de notre histoire, cette paix est souvent sous-estimée de notre part. Et pourtant, c'est un véritable congrès nord-américain durable pour tout le reste de la Nouvelle-France. Un bris dans la chaîne d'alliance des 13 colonies américaines avec les Iroquois.L'autorisation du peuplement de Détroit, emplacement stratégique. La certitude en cas de guerre avec l'Angleterre de neutralité des Iroquois.La prépondérance des Français dans les échanges économiques avec les premières nations. Malgré ce petit texte qui ne fait qu'effleurer cet événement majeur, le précieux manuscrit signé à la place d'Youville devrait nous inspirer sur les problématiques autochtones redéfinis par le changement d'autorité du pays.Car, les fondements même du pays, de la nation canadienne qu'on appelle aujourd'hui québécoise, est basé sur l'alliance, la collaboration et l'échange des mœurs entre les premiers peuples et une poignée de Français au courage extraordinaire.

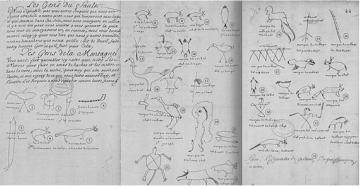
Imaginons un instant, près de 1300 délégués de 39 nations et tout ce que ça comporte pour les déployés, avec leurs tenues et coiffes traditionnelles. Des centaines de captifs remis à leurs nations respectives. Certains sont prisonniers depuis l'enfance. Ils partent des grandes prairies canadiennes, des maritimes et même d'aussi loin que l'Illinois en canots pour négocier. En 1701, Montréal n'est qu'un petit fortin d'à peine 1200 habitants, qui sera, pendant des semaines, une plateforme majoritairement composée de toutes les ethnies redoutables avec qui nous nous sommes battus pendant 98 ans. En plus de tous nos alliés et compatriotes venus par curiosité, voir cet épisode sensationnel.



L'Histoire selon Hugo

Un des acteurs principaux de la Grande Paix de Montréal, Konkiaronk, prononcera son discours le 1er août. Il devra le faire sur une chaise tellement il est affaibli par la fièvre, comme beaucoup de personnes venues échanger, certes des prisonniers et des ceintures wampum, mais aussi, beaucoup de virus. Autrefois, la chaise étant considéré comme une cause de faiblesse physique par les autochtones, donne une idée de la détérioration de la condition du ''rat'', qui mourra quelques heures plus tard à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Sa présence d'une importance capitale. Son discours aura été décisif dans la négociation, dû à des mésententes de captifs entre quelques nations qui devaient faire avorter ce sommet.Le 3 août, des funérailles grandioses à l'église Notre-Dame seront célébrés et un cortège funèbre, à couper le souffle, composé des plus grands guerriers nord-américains, des officiers de l'armée française déployés, du gouverneur lui-même, ainsi que des chefs religieux catholiques l'honoreront. Le lendemain, le traité est

signé.



Décrire ceci brièvement ne peut que me faire questionner sur les enjeux présents par rapports à la réconciliation que nous devons mettre de l'avant avec nos anciens alliés.Réconciliation, que nos politiciens actuels n'ont aucune vision, passion, intérêt d'y mettre le temps. Et pourtant, le risque de nos vies face à des maladies bénignes, mais anciennement mortelles. Le transport des délégués qui demande une force et endurance inimaginable. Les barrières linguistiques et culturelles très distinctives et difficiles à surmonter. Et beaucoup d'autres contraintes réelles, qui sont, par rapport à aujourd'hui, insignifiantes, n'ont pas empêchés la Grande Paix de Montréal. Les conflits internationaux actuels ne manquent pas, les enjeux pour un monde meilleur à laisser à notre descendance aussi. Mais la volonté politique pour un legs historique et grandiose devra, selon moi, être valorisé. Le manque d'ambition des élus nationaux est préoccupante, et possiblement la conséquence du manque d'intérêt de la population aux politiques publiques.

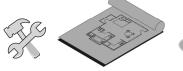
Pour des questions ou commentaires. <u>Hugoch1@hotmail.com</u>



La période de vidange des installations septiques aura lieu <u>du 10 juin au 5 juillet</u>

Vous prévoyez faire des travaux

N'oubliez pas de vérifier si un permis ou un certificat est nécessaire. Le tout est pour s'assurer que les travaux soient conformes aux lois et règlements tant provinciaux que municipaux. Cette démarche peut vous éviter de fâcheuses conséquences.





Le coin de la FADOQ

\$ 5





Nous remercions tendrement Mme Réjeanne Goudeau d'avoir occupé les différents postes sur le conseil d'administration de la FADOQ de Saint-Valère.

Tu as été précieuse, nous te côtoierons lors de nos activités et t'invitons avec ton expérience dans des activités qui te plairont

Bonne route dans tes nouveaux projets!

N'oublions pas le 1er juin 16 heures à l'église avec les jubilaires.













JEUX EXTÉRIEURS !

Programmation de la place Ste-Victoire :

9 H 30 CONTE SENSORIEL

10 H 45 EXERCICE 55+

11 H 45 CIRQUE

CIRQUE FLIP FABRIQUE!

12 H 30 ATELIER (SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE)

13 H 30 CIRQUE

14 H 15 PERFORMANCE MUSICALE

15 H 15 CIRQUE

Activités à la Vélogare toute la journée :

CONTRIBUTION VOLONTAIRE

- JEUX DE KERMESSE, DÎNER HOT-DOGS, CONCOURS ET TIRAGES POUR TOUTES ET POUR TOUS I
- PLUS DE 50 KIOSQUES D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES À DÉCOUVRIR I



Suivez notre page Facebook pour suivre les dernières nouvelles sur la Grand foire







108, rue Olivier, bureau 203, Victoriaville (Québec) G6P 6V6 www.vosnotaires.info jbergeron@notarius.net

819.752.3000 819.758.2822

notaire BERGERON



TRANSPORT MICHEL NADEAU TERRE • SABLE • GRAVIER

51, ROUTE 161 Saint-Valère (Québec) GOP 1M0

Téléphone: (819) 758-0033 Cellulaire: (819) 740-9933

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION FOREUSE DE PUITS SUR CHENILLE

FORAGE À DOUBLE ROTATION : MEILLEUR SCELLEMENT AU ROC MEILLEURE QUALITÉ D'EAU FOREUSE PLUS COMPACTE ET PLUS LÉGÈRE

819-758-6468 OU 1-800-567-5829





100%



Québec 🔡









La fête des voisins

Samedi 15 juin 2024 de 13h à 18h30

Au Pavillon intergénérationnel 43, rue Desjardins Nord, Saint-Valère

Info: loisirs@msvalere.qc.ca

En collaboration avec la FADOQ de Saint-Valère

Au programme:

- Accueil sous le gazébo (13h)
- Inauguration du jeux de palets extérieurs (14h)
- Jeux de kermesses
 (Jeu de poche géant, course de skis géants, course de sacs de patates)
- Jeu de badminton
- Jeu de fer
- Soccer
- Visite des pompiers et des policiers
- Chansonnier (17h)
- Souper aux hot-dogs, breuvage et chips gratuit (17h)

*Apportez vos chaises et couvertures

*Attention, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte





MAI												
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa						
28	29	30	1	2	3	4						
					D							
5	6	7	8	9	10	11						
				R P								
12	13	14	15	16	17	18						
19	20	21	22	23	24	25						
				R P	D							
26	27	28	29	30	31	1						
2	3	4	5	6	7	8						

			JUIN									
D	R	Ρ	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa			
Sem 2	Sem 1	Sem 1	26	27	28	29	30	31	1			
Sem 3	10.	Sem 2	2	3	4	5	6 R P	7	8			
Sem 1	Sem 1	Sem 1	9	10	11	12	13	14 D	15			
Sem 2		Sem 2	16	17	18	19	20 R P	21	22			
Sem 3		Sem 1	23	24	25	26	27	28	29			
em 1			30	1	2	3	4	5	6			



Semaine du 2 juin 2024 - Collecte des matières volumineuses



Nous vous demandons de déposer vos rebuts volumineux en bordure de votre cours pour la semaine de la collecte. Assurez-vous que ce que vous déposez ne soit pas trop lourd (c'est une personne et non une machine qui fait le travail). Tout ce qui sera ramassé se retrouvera à l'enfouissement.

Il ne faut pas oublier que la municipalité, donc les citoyens, paie pour l'enfouissement. Par exemple, un matelas mouillé coute beaucoup plus cher à enfouir que lorsqu'il est sec. (En passant, si vous l'apportez à l'Écocentre, il sera revalorisé)

Attention, tous les rebuts ne sont pas nécessairement acceptés. Voici une liste non exhaustive des matières qui <u>ne seront pas ramassées</u> lors de la collecte:

- Électroménagers (Laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, etc.)
- o Appareils frigorifiques (Réfrigérateur, congélateur, climatiseur, déshumidificateur, etc.)
- o Matériel informatique (Souris, claviers, écrans, imprimante, ordinateur, etc.)
- o Pièces de voiture (Batterie, freins, moteur, pneu, etc.)
- o Réservoirs (eau chaude ou autre)
- Résidus de construction (Armoires, bain, bois, toilette, etc.)
- Résidus domestiques dangereux (RDD) (Huile usagée, peinture, etc.)

Ces résidus doivent être apportés directement à l'Écocentre. C'est à cet endroit que ces déchets sont traités de façon sécuritaire et optimale. On y valorise tout ce qui peut l'être réduisant ainsi ce qui sera envoyé à l'enfouissement.

Écocentre Gaudreau Environnement 370 rue de la Bulstrode, Victoriaville Téléphone : 819 758-8378, poste 229

HEURES D'OUVERTURE Mardi au samedi (Fermé les dimanches et lundis) 7 h 00 à 16 h 00 (Ouvert sur l'heure du midi)





